Projet

Service d'Infrastructure de la Défense
Sud-Ouest

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES (CCTP)

Maître d'Ouvrage

ETAT - MINISTERE DES ARMEES

Conducteur d'opération

SERVICE INFRASTRUCTURE DE LA DEFENSE

Objet de la consultation

33 - LA TESTE DE BUCH - BA120

Construction de 2 bâtiments de bureaux, sanitaires/vestiaires et ateliers

(Id COSI 468134)

LOT N°2

CLOISONS SECHES - PLAFOND – PLOMBERIE/SANITAIRE – PEINTURE - CARRELAGE

TABLE DES MATIERES

ARTICLE I. PRESENTATION DE L'OPERATION 3
1.01. Implantation 3
1.02. Présentation générale 3
1.03. Décomposition de l'opération 3
ARTICLE II. PRESENTATION DU MARCHE 3
2.01. Objet du marché 3
2.02. CCTP LOT N°2 3
2.03. Documents annexés au marché : 4
2.04. Plans joints au marché 5
2.05. Description sommaire des ouvrages 5
ARTICLE III. ST1 - CLOISONNEMENT / FAUX-PLAFONDS 6
3.01. Généralité 6
3.02. Bâtiment 1026 6
3.03. Bâtiment 1027 7
ARTICLE IV. ST2 - REVETEMENT MURAL / REVETEMENT DE SOL 8
4.01. Généralité 8
4.02. Bâtiment 1026 9
4.03. Bâtiment 1027 10
ARTICLE V. ST3 – PLOMBERIE-SANITAIRE 11
5.01. Généralité 11
5.02. Bâtiment 1026 11

CHAPITRE I - GENERALITE (rappel du CCTP/DG)

ARTICLE I. PRESENTATION DE L'OPERATION

1.01.Implantation

Site : CAZAUX (33) – Base Aérienne – BA 120 – Hangar HM3
Adresse géographique : BA 120 - 10, rue du commandant Marzac - 33 260 La Teste-de-Buch
Occupants :BA 120.

1.02.Présentation générale

L'objectif de l'opération est de pouvoir accueillir en phase transitoire l'escadron des campagnes de tir.

Les effectifs seront de 168 personnels sur la zone.

Cela nécessite la construction de 2 nouveaux bâtiments.

1.03.Décomposition de l'opération

L'opération se décompose en :

- Un marché de travaux alloti (3 lots), objet du présent dossier ;
- Un marché de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé avec mise en place d'une coordination de niveau 2. Le PGCSPS sera fourni en période de préparation, ainsi que les coordonnées du coordonnateur. La coordination SPS sera assurée par :
 DEKRA INDUSTRIAL SAS
 85 rue de la Morandière
 BP 40030
 33185 Le Haillan Tel. : 05 56 13 23 92
 Fax : 05 56 34 30 38
 Courriel : cellule.ao.sudouest@dekra.com
- Un marché pour un contrôleur technique avec les missions L+S+VEI+ Th
 La mission sera assurée par :
 ANCO ATLANTIQUE61 RUE NOTRE DAME
 33000 BORDEAUXTel. : 09.70.75.25.05
 Courriel : contact33@ancogroupe.fr
- Un marché pour une mission Ordonnancement, pilotage coordination (OPC)
 La mission sera assurée par :
 SELARL A Point Architecture
 34, Boulevard Albert 1er
 33 800 Bordeaux Tél. : 05.56.40.73.20
 Courriel : contact@apointarchitecture.fr

ARTICLE II. PRESENTATION DU MARCHE

2.01.Objet du marché

Le marché a pour objet :

- La construction d'un bâtiment (1026) d'ateliers (140 m²), de sanitaires (60 m²), de vestiaires (276 m²) et d'une salle d'instruction (50 m²). Ce nouveau bâtiment sera attenant à trois autres structures.
- La construction d'un bâtiment (1027) de bureau (150 m²), Ce nouveau bâtiment sera attenant à deux autres structures.

2.02.CCTP LOT N°2

Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) a pour objet de décrire les travaux en sections techniques et de fournir à l'entrepreneur les renseignements lui permettant de calculer les prix de son offre en

tenant compte de toutes les fournitures, de la main d'œuvre, et des dépenses annexes nécessaires pour livrer un travail complet conforme aux règles de l'art.

Ces travaux comprennent :

- Les études, plans, dessins de détails des ouvrages de menuiserie, la définition des dimensions
- Les justifications techniques, dessins, épures détaillées complémentaires aux documents établis par le Maître d'Œuvre, l'établissement des notes de calculs nécessaires à l'établissement du projet
- Les vérifications, relevés et opérations préliminaires, conjointes ou postérieures à l'intervention du présent lot
- Les matériaux, fournitures et accessoires entrant dans la constitution des ouvrages prévus au titre du présent lot
- La fourniture des bois, produits dérivés du bois (contreplaqué, panneaux de particules, latté, médium, mélaminé, stratifié...)
- La fourniture des produits et articles métalliques ou en matériaux de synthèse entrant dans la constitution des menuiseries
- La fourniture et la pose des quincailleries sous label NFQ
- Le traitement et protection insecticides et fongicides des bois
- Les impressions à réaliser en atelier, pour tous les ouvrages destinés à être peints
- La vérification des tracés et l'implantation des distributions
- La fourniture des dispositifs de fixation, appareils d'appui, d'ancrage, lorsque ceux-ci doivent être incorporés au gros œuvre
- La fabrication, le transport, la manutention, le stockage, l'implantation, la pose et la fixation des ouvrages
- Les traitements et protections nécessaires
- La fourniture des échafaudages, leur montage, leur pose et leur dépose, ainsi que tous les dispositifs nécessaires (collectifs et personnels) pour assurer efficacement la sécurité du personnel
- La fourniture des engins et appareils nécessaires aux travaux, leur pose et dépose, amenée sur site et repli
- Les révisions, ainsi que les prestations concourant au parfait et complet achèvement des ouvrages prévus
- Les mises en jeu, le réglage, l'ajustage ainsi que les sujétions afférentes.

L'Entrepreneur est réputé avoir pris connaissance exacte et complète des CCTP et plans relatifs aux autres lots afin de pouvoir tenir compte des ouvrages lui incombant qui seraient la conséquence des descriptions portées dans les devis des autres lots.

2.03.Documents annexés au marché :

- Annexe 1 - rapport géotechnique (futur 1026)
- Annexe 2 - rapport géotechnique (futur 1027)
- Annexe 3 - étude RE 2020.
- Annexe 4- charte graphique
- Annexe 5 - PGC
- Annexe 6 - RICT

2.04.Plans joints au marché

Les plans joints au marché sont au nombre de quatorze (14) :

N° plan	Intitulé du plan
00	Page de garde
01	Plan de situation
02	Plan de masse général
02B	Plan de masse général rapproché état futur
03	Plan de toitures état actuel
04	Plan de toiture état futur
05	Plan de coupes état actuel
06	Plan de coupes état futur
07	Façades état actuel
08	Façades état futur
09	Plan des réseaux état actuel
10	Plan des réseaux état futur
11	Plan intérieur bât 1027 état futur
12	Plan intérieur bât 1026 état futur

2.05.Description sommaire des ouvrages

2.05.1 Terrain d'emprise

Le périmètre des travaux se situe entièrement dans l'enceinte de la BA 120, terrain militaire.
Les zones concernées par les travaux sont adjacentes à plusieurs structures (HM3, A7 et A5).

2.05.2 Ouvrages existants

Les dimensions d'ouvrages indiquées dans le CCTP sont des dimensions approximatives données à titre strictement indicatif et non contractuel. Il en est de même pour ce qui est des côtes et dimensions figurant sur les documents graphiques joints à titre indicatif, qui ne sont en aucun cas contractuelles.

Le titulaire est réputé avoir, avant la remise de son offre, procédé sur le site au contrôle des dimensions des ouvrages les concernant. Au moment des travaux, l'entrepreneur procédera sous sa seule responsabilité à la totalité des levées de cotes qui lui sont nécessaires.

Les réseaux existants dans le bâtiment à déconstruire (A7sud) seront consignés par l'USID.

CHAPITRE II - LOT 2
Cloisons sèches - Plafond – Plomberie/sanitaire – Peinture - Carrelage

ARTICLE III. ST1 - CLOISONNEMENT / FAUX-PLAFONDS

3.01.Généralité

Les cloisons seront du type plaque de plâtre cartonnée lisse, prête à peindre (peut recevoir une peinture sans préparation préalable) sur ossature métallique comportant :

- Une ossature métallique (simple ou double) en acier galvanisé ;
- De parements constitués chacun d'une ou plusieurs plaques de plâtre cartonnées standards ou plaques spéciales suivant localisation ;
- Suivant le degré d'affaiblissement acoustique mise en place dans le vide entre parements de panneaux semi-rigides de laine minérale ;
- Mise en œuvre conforme aux prescriptions du fabricant et à la NF.DTU 25.41.
- Compris tous renforcements nécessaires pour objets lourds tels que radiateur, étagère, etc. ;
- L'entrepreneur du présent lot aura à sa charge, dans ses ouvrages, l'implantation et la pose des huisseries et des trappes de visites fournies par le lot "Menuiseries intérieures" ;
- Tous les angles saillants, about de cloisons de distribution et de doublages recevront des profilés en aluminium extrudé prépeints
- La cloison sera poursuivie jusqu'au faux-plafonds ;
- L'entrepreneur veillera au décalage systématique des boîtiers électriques de part et d'autre des cloisons afin de limiter les ponts phoniques.

Les Faux-plafond seront démontable et ayant les caractéristiques suivantes

- Dalles autoportantes en plaque de plâtre à bords chanfreinés comportant des perforations traversantes régulières et un voile de verre sur la face arrière.
- Décors au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant.
- Dimensions des dalles : 600mm x 600 mm x 15 mm.
- Taux de perforations : 13 %
- Classe d'absorption acoustique A (selon norme EN ISO 11654),
- Pose sur ossature métallique apparente sur profil porteur type Connect CAT ou équivalent, vissée sur les murs et suspendue en plafond suivant prescriptions du fabricant ;
- Profil de rive caché
- Réaction au feu in situ : A2-s1, d0.
- Les parements du plafond recevront une peinture de finition en usine suivant le DTU 59.1.

La mise en œuvre sera conforme aux Règles de l'Art, au DTU 25.41 et au DTU 58.1. Avant toute mise en œuvre, il y aura la réalisation au préalable d'un calepinage à partir de plaques entières.

3.02.Bâtiment 1026

3.02.1 Cloisonnement

Hors ateliers (voir lot 1), les séparations intérieures seront en cloisons sèches pour les vestiaires, les sanitaires et la salle d'instruction.

La canalisation EP existante située dans le local sanitaire sera encloisonnée toute hauteur. Une trappe de visite sera installée coté sanitaire. Sa largeur sera de la taille de la colonne et sa hauteur de 1m.

Elles seront isolées thermiquement (RE2020) et acoustiquement (Rw (C; Ctr) =40dB mini); Elles devront être adaptés à la destination des locaux. Les réseaux électriques hors poste de travail seront intégrés dans les cloisons. Les réseaux EU et, AEP et ECS seront encastrés

3.02.2 Plafond

Ils auront les fonctions suivantes :

- Absorption acoustique : (Rw (C; Ctr) =40dB mini) ;
- Support d'éclairage ;
- Habillage (canalisations diverses, système de ventilation, etc.) ;
- Protection contre l'incendie.

Hors atelier armurerie (voir lot 1), les faux-plafonds coupe-feu ½ h fixés sur la charpente avec deux trappes d'accès aux combles non aménageables Les trappes de visite seront fournies posées avec un cadre adapté à l'ossature de plafonds suspendus, de dimensions 600x600mm minimum sous toiture plâtre.

Ces trappes doivent être facilement démontables sans risque de dégradation ou salissure du plafond. Elles doivent s'intégrer parfaitement dans l'esthétique générale du plafond sans accessoires visibles.

3.03.Bâtiment 1027

3.03.1 Cloisonnement

Les séparations intérieures seront en cloisons sèches pour l'ensembles du bâtiment excepter la pièce Cdts Escadrille décrite dans le lot 1. Ces cloisons seront isolées thermiquement et acoustiquement (Rw (C; Ctr) = 40dB mini) ; Elles devront être adaptés à la destination des locaux. Les réseaux électriques hors poste de travail seront intégrés dans les cloisons.

3.03.2 Plafond

Il n'y aura pas de faux plafonds car les planchers hauts seront en BA (voir lot 1)
Son accès se fera coté HM3. Seul, la machinerie de la VMC mécanique y sera installée.

ARTICLE IV. ST2 - REVETEMENT MURAL / REVETEMENT DE SOL

4.01.Généralité

4.01.1 Revêtement dur

Le produit est certifié par un organisme certificateur bénéficiant d'une accréditation NF EN ISO/IEC 17065.

Les caractéristiques certifiées sont les suivantes :

- Selon la norme produit NF EN 14411 – Nov. 16 :
 - Caractéristiques dimensionnelles ;
 - Groupe d'absorption d'eau ;
 - Résistance mécanique à la flexion ;
 - Autres caractéristiques pour les produits QB UPEC ;
 - Classement d'usage UPEC ;
- Autres caractéristiques NF P05-011 : glissance (classement PN/PC).
 - L'implantation du revêtement devra être rigoureusement effectuée dans chaque pièce, notamment par :
 - La direction des lignes de joints ;
 - La symétrie des lignes par rapport aux références ;
 - La symétrie des motifs, le cas échéant.

La disposition et les alignements seront déterminés de manière à permettre une exécution avec un minimum de coupes de carreaux. Les coupes inévitables devront toujours être exécutées sous les plinthes ou en rive des locaux.

Les différents revêtements de sols (carrelages.) devront toujours être au même niveau au droit des jonctions, et présenter un affleurement parfait. Toutes dispositions devront être prises à ce sujet.

Dans le cadre de l'exécution de son marché, le titulaire aura implicitement à sa charge, l'exécution de tous les raccords de carrelages au droit des scellements, passages de tuyaux ou autres, afférents aux travaux des autres corps d'état. Les finitions des raccords de carrelage au droit des réseaux seront soignées

À tous les angles saillants, et sur toutes les rives libres des revêtements verticaux, il sera fait emploi des baguettes quart-de-rond d'épaisseur adaptée aluminium ou équivalent (pas de PVC) et de couleur à définir par la maitrise d'œuvre.

Toutes les entailles et découpes au droit des tuyauteries, robinets ou autres, devront être très soigneusement ajustées, tout carreau comportant une découpe mal ajustée, ou fendue ou détériorée lors du découpage, sera immédiatement à remplacer.

Au droit des appareils sanitaires, le revêtement vertical en carrelage devra réaliser l'étanchéité absolue entre l'appareil sanitaire et la paroi, et à cet effet, le joint entre l'appareil et le 1er rang de carrelage devra être un joint souple en produit pâteux, genre « Thiokol » ou équivalent, la façon de ce joint étant à la charge du présent marché, y compris la fourniture du produit.

Dans le cas où des revêtements carrelage seront à poser au droit des joints de construction, le présent marché devra les respecter dans le mortier et le revêtement.

Pour l'exécution de ces joints, l'entrepreneur soumettra au maître d'œuvre, avant le début des travaux, les dispositions qu'il compte prendre pour cette exécution.

Quelle que soit la solution adoptée, les joints dans les revêtements de sols devront être étanches aux eaux de lavage.

Protection des angles saillants de carrelage par profil arrondi ¼ rond en en acier inoxydable, présentant un arrondi symétrique.

Le titulaire aura à sa charge la fourniture et pose de couvre-joints au droit des jonctions de sols de nature différente, ceux-ci seront soigneusement coupés de longueur et ajustés dans la feuillure de l'huisserie ou du bâti. Ils seront obligatoirement disposés dans l'axe de l'épaisseur de la porte.

L'entrepreneur devra assurer la pose et le scellement des siphons de sol prévus ;

Ils seront fixés par vis à tête fraisée, ces vis disposées dans l'axe du couvre-joint à espacement régulier. Les têtes de vis seront toujours en métal de même aspect et traitement que le couvre-joint. Pour les douches à l'Italienne la jonction sera réalisée par une baguette de finition.

La pose à joint nulle est interdite.

4.01.2 Peinture

Application de norme et DTU en vigueur avec en autre :

- NF DTU 54.1 – Fév. 18 : Revêtements de sol coulés à base de résine de synthèse
- NF DTU 59.1 – Juin 06 : Revêtements de peinture en feuil mince, semi-épais ou épais
- NF DTU 59.3 – Mars 23 : Peinture de sols.

Les tons des différentes couches de peinture seront légèrement différents, sauf impossibilité technique, les tons étant pris à partir du subjectile du plus foncé au plus clair.

Avant application d'une nouvelle couche, toute révision sera faite, les gouttes et coulures grattées, toutes irrégularités effacées.

Une couche ne devra être appliquée qu'après séchage complet de la couche précédente.

La qualité de la peinture de finition est primordiale car c'est à ce niveau que sera jugée la qualité des travaux de finition.

L'entrepreneur de peinture devra veiller à la qualité de sa main d'œuvre et au bon état de l'outillage que celle-ci utilise, faisant contrôler par un responsable de chantier chevronné les opérations de ponçage des enduits et de lissage des peintures avec un état de finition A.

En tout état de cause, l'entrepreneur devra réaliser tous les travaux de finition de peinture et tous travaux accessoires pour obtenir l'état de finition prévu.

4.02.Bâtiment 1026

4.02.1 Finition pour les porte bois :

- Peinture acrylique en phase aqueuse à aspect satiné. Famille 1. Classe 7 à 2. Finition A. Aspect poché – satiné. Teinte : RAL 7035 Gris clair.

4.02.2 Finition pour les sols :

- Salle d'eau et vestiaires : revêtement dur (carrelage 45*45) avec :
 - Un classement U3P2E1C0 mini ;
 - Une résistance à la glissance : PN 18 /PC R10 mini ;
 - Effet : béton structuré ;
 - Coloris : gris ;
 - Sur la partie d'emprise des douches, sera réalisée une chape légère de + 0.05 sol fini, de façon à rehausser et aménager correctement les formes de pente et les caniveaux d'évacuation ;
 - Pose de plinthe adapté au revêtement ;
 - Chape de finition sur dallage.
- Ateliers :
 - Les locaux seront à considérer à sollicitations fortes et subissant des chocs ;
 - Ils seront assimilés aux locaux classés P4S du classement UPEC ;
 - Sol industriel, peinture en résine EPOXY pour sol béton, composé de 2 bases mélangées, EPOXY et ACRYLIQUE ;
 - Finition satiné, effet gris anthracite ;
 - La surface doit avoir une rugosité adéquate (à la charge lot 1) ;
 - Les surfaces doivent être préparées à l'avance, en éliminant complètement la graisse et la poussière, et toute autre contamination de surface ;
- Salle instruction : sol souple avec comme caractéristiques principales :
 - Performance acoustique : 5dB mini ;
 - Restauration possible par polissage à sec ;
 - 100% recyclable même en fin de vie ;
 - Revêtement de sol en vinyle homogène bio-attribué ;
 - Classe d'usage commerciale : 34 Circulation très intense ;
 - Classe d'usage industrielle : 43 Intense ;
 - Classification UPEC: U4 P3 E2/3 C2 ;
 - Couleur : RAL 7038 ou équivalent.

4.02.3 Finition intérieure pour les murs et plafonds

- Salle d'eau :
 - Revêtements muraux en grès-cérame émaillé ;
 - Toute hauteur pour les douches ;
 - Une hauteur de 2,00 m pour les sanitaires ;
 - Format : 40x25 cm ;
 - Épaisseur : 7 mm ;
 - Finition de surface : lisse. ;
 - Bords : non rectifié ;
 - Coloris : Blanc brillant ;
 - Avec une colle bénéficiant d'un certificat « QB » attestant que le produit est classé C2 ou C2-S1/S2.
- Crédence des lavabos et éviers :
 - Hauteur 150 cm Débord 15 cm de chaque côté ;
 - . Revêtements muraux en grès-cérame émaillé;
 - Format : 7.5x 15 cm ;
 - Forme : rectangle ;

- Épaisseur : 7 mm ;
- Finition de surface : lisse. ;
- Bords : non rectifié ;
- Coloris : Blanc brillant ;
- Avec une colle bénéficiant d'un certificat « QB » attestant que le produit est classé C2 ou C2-S1/S2 ;

- Murs et plafonds :
 - Peinture acrylique en phase aqueuse à aspect satiné ;
 - Famille 1 ;
 - Classe 7 à 2 ;
 - Finition A. Aspect poché – satiné ;
 - Teinte : RAL 9001 Blanc crème ;
- Ateliers :
 - Peinture acrylique en phase aqueuse à aspect satiné sur l'enduit brossé ;
 - Famille 1 ;
 - Classe 7 à 2 ;
 - Finition A. Aspect poché – satiné ;
 - Teinte : RAL 90030 Blanc de sécurité ;
- Salle d'instruction et vestiaires :
 - Toile de verre peinte hors plafond de qualité professionnelle 150g/m² à coller ;
 - Peinture acrylique en phase aqueuse à aspect satiné ;
 - Famille 1 ;
 - Classe 7 à 2 ;
 - Finition A. Aspect poché – satiné ;
 - Teinte : RAL 9001 Blanc crème à appliquer toute surface ;

4.03.Bâtiment 1027

4.03.1 Finition pour les porte bois :

- Peinture acrylique en phase aqueuse à aspect satiné ;
- Famille 1 ;
- Classe 7 à 2 ;.
- Finition A. Aspect poché – satiné ;
- Teinte : RAL 7035 Gris clair ;

4.03.2 Finition pour les sols

- Sol souple ;
- Performance acoustique : 5dB mini ;
- Restauration possible par polissage à sec ;
- 100% recyclable même en fin de vie ;
- Revêtement de sol en vinyle homogène bio-attribué ;
- Classe d'usage commerciale : 34 Circulation très intense ;
- Classe d'usage industrielle : 43 Intense ;
- Classification UPEC: U4 P3 E2/3 C2 ;
- Couleur : RAL 7038 ou équivalent

4.03.3 Finition intérieure pour les murs et plafonds

- Finition intérieure pour les murs :
 - Toile de verre peinte de qualité professionnelle 150g/m² à coller ;
 - Peinture acrylique en phase aqueuse à aspect satiné ;
 - Famille 1. Classe 7 à 2 ;
 - Finition A ;
 - Aspect poché – satiné. Teinte ;
 - RAL 9001 Blanc crème ;
- Finition intérieure des plafonds : Murs et plafonds :
 - Peinture acrylique en phase aqueuse à aspect satiné ;
 - Famille 1 ;
 - Classe 7 à 2 ;
 - Finition A ;
 - Aspect poché – satiné ;
 - Teinte : RAL 9001 Blanc crème.

ARTICLE V. ST3 – PLOMBERIE-SANITAIRE

5.01.Généralité

La conception et le dimensionnement des réseaux d'alimentation d'eau froide et d'eau chaude sanitaire sera réalisée selon les règles de la partie 1-1 du NF DTU 60.11. Le réseau de distribution devra permettre une alimentation des différents appareils sans interruption.

La distribution de chaque appareil sera réalisée depuis une ligne principale au moyen de tés de piquage ou selon une proposition adaptée du concepteur.

La conception et le dimensionnement des réseaux d'évacuation seront réalisés selon les règles de la partie 1-2 du NF DTU 60.11. Les canalisations d'évacuation des eaux devront assurer l'évacuation rapide et sans stagnation des eaux usées provenant des appareils sanitaires.

Les notes de calculs seront transmises au maitre d'œuvre pour validation avant travaux.

Réseau

- AEP : raccordée sur la canalisation reliant le A7 et le A5 en façade du HM3 :
 - Réalisation en tuyau multicouche avec un diamètre conforme au note de calcul fourni à la période de préparation. La distribution intérieure encastrée sera sans raccord ;
 - Calorifugeage anti-condensation des canalisations sur tout le parcours. Vitesse de circulation d'eau : 2m / seconde ;
 - Robinets de décharge à carrer aux points bas ;
 - Fixation en plafond par colliers à deux boulons et contreparties avec système anti vibratile ;
 - Colliers et suspente réglables en acier galvanisé ;
 - Fourreaux à toutes les traversées de murs et cloisons ;
- ECS : production d'eau chaude sanitaire par ballons d'eau chaude situés dans le local douche :
 - La capacité totale sera de 1000 litres ;
 - L'alimentation électrique se fera à partir de l'armoire prévue au marché ;
 - L'alimentation sera reprise sur le réseau AEP existant;
 - L'évacuation du bloc de sécurité sera réalisée dans les EP à proximité ;
 - Le dimensionnement est basé sur l'hypothèse de 120 personnes prenant une douche par jour, soit un besoin de 3000L par jour d'ECS ;
 - Calorifugeage anti-condensation des canalisations sur tout le parcours. Vitesse de circulation d'eau : 2m / seconde ;
 - Robinets de décharge à carrer aux points bas ;
 - Fixation en plafond par colliers à deux boulons et contreparties avec système anti vibratile ;
 - Colliers et suspente réglables en acier galvanisé ;
 - Fourreaux à toutes les traversées de murs et cloisons ;
 - Réalisation en tuyau multicouche avec un diamètre conforme au note de calcul fourni à la période de préparation ;
 - Les ballons seront isolés visuellement dans les même matériaux qu'une cabine de douche.
- EU raccordés sur l'attente du lot n°1 au droit du futur bâtiment :
 - Fourniture et pose de collecteurs en régime séparatif EU en tuyauteries PVC, diamètres suivant calculs, prévoir de séparer le réseau récupérant les urinoirs du reste des installations, prévoir la fourniture et pose de regards de visite;
 - Pose de siphon de sol dans les sanitaires avec raccordement et raccordement sur les EU ;
 - Assemblage par joints spéciaux élastomère. Fixation en plafonds par suspentes et colliers en acier galvanisé et contre murs sur corbeaux en aluminium brut ;
 - Compris tous accessoires et pièces spéciales, coudes, tampons de visite, etc., pente mini 2%. Passages libres sous canalisations dans les circulations, jamais inférieurs à 2,05m.
- Ventilations primaires :
 - Les chutes EU et EV seront sorties hors toiture en tuyaux PVC de même section que les chutes dans les sorties de toiture prévues au lot Couverture, compris façon de coude et grillages de protection anti-moustiques.

Les réseaux d'évacuation seront en encastrés et réalisés en PVC.

Le raccordement EU sera repris sur le réseau existant passant sous le bâtiment (voir lot 1).

5.02.Bâtiment 1026

5.02.1 Douches (8) :

- Douche italienne 100*100 avec :
 - Revêtement dur (carrelage 45*45) ;
 - Classement U3P2E1C0 ;
 - Résistance à la glissance : PN 18 /PC R10 ;
 - Siphon douche large Calibre 150 150mm, grille sera en inox brossé, anti-odeur. Le siphon sera accessible par le dessus grâce à son godet amovible.
- Cabine de douche :
 - Dimensions : Cabine Ht.2055mm hors tout dont vide au sol de 100mm ;
 - Largeur 1500mm max ;
 - Profondeur possible jusqu'à 1600mm sans raccord ;
 - Fixation murale des façades et refends par profil aluminium anodisé. RAL à définir lors de la période préparatoire ;
 - Panneaux : « Stratifié massif » épaisseur 10mm pour les façades, les cloisons, les portes et accessoires. Finition satiné lisse. Classement au feu M2 ;
 - Portes : Ferrées sur 3 paumelles hélicoïdales en aluminium permettant d'assurer l'ouverture ou la fermeture automatique :
 - ✓ Paumelle non dégondable ;
 - ✓ Porte en applique sur la façade ;
 - ✓ Hauteur 1970mm hors tout dont vide au sol de 150mm ;
 - ✓ Largeur de porte 910mm (passage 870mm) ;
 - Angles et chants des portes et façades : Arrondis (usinage par fraise de forme) ;
 - Liaison de l'ensemble des cabines en partie haute par profil aluminium tubulaire. Diamètre 70 épaisseur 3mm, étudié pour recevoir les panneaux sans fixation visible de l'extérieur ;
 - Finition laqué ton bleu marine ;
 - Accessoires :
 - ✓ Coloris de l'ensemble des accessoires : Gris Ral 7035 ;
 - ✓ Verrou targette aluminium avec voyant d'occupation et décondamnation extérieure ;
 - ✓ Pied vérin en nylon réglable (de 90mm à 120mm), embase mâle (avec insert inox) évitant toute pénétration de salissures ;
 - ✓ Visserie de fixation inox A2.
- Set de douche mural avec
 - Colonne de douche temporisée en applique ;
 - Mitigeur temporisé Alpa - Débit 6 l/min -durée d'écoulement : 30 secondes (- 10 / + 5 secondes) Autonettoyant garantissant une temporisation constante ;
 - Système antiblocage S pour éviter l'écoulement d'eau en continu permettant jusqu'à 70% d'économie d'eau ;
 - Bouton mitigeur mono commande avec facilité de préhension ;
 - Résistance au vandalisme grâce à sa fermeture ¼ de tour et vis invisible ;
 - Conçu pour résister à des conditions d'usage dures ;
 - Anti-brûlure : limitation de la température maximale par butée ;
 - Deux porte-serviettes à deux crochets par cabine de douche.

5.02.2 Lavabos (4)

- Lavabos 40 x 33 cm avec comme caractéristique :
 - Lavabos prévus à usage collectif, tant sur la matière que sur le design ;
 - En porcelaine vitrifiée autoportant ;
 - Forme arrondie sans bord saillant ;
 - Percé un trou pour la robinetterie ;
 - Robinetterie par poussoir mitigeur mécanique permettant la distribution d'eau sanitaire avec réglage du débit moyen sous 3 bars, possédant un système d'économie d'eau sanitaire (50% du débit) ;
 - Il sera pour chaque lavabos posé un miroir et un porte serviette. Miroir de toilette rectangulaire 500 x 750 mm ;

5.02.3 WC (8)

- Cuvette
 - Sans bride (pas de rebord source de dépôts et de saleté) ;
 - Sans abatant (WC de la gamme hospitalier) ;
 - Dimensions de l'ensemble : 67,5 x 38,5 cm ;
 - Cuvette et réservoir (livré équipé et monté) ;
 - En porcelaine vitrifiée ;
 - Non suspendu ;
 - Les WC seront à pression à chasse direct.

- Cabine des sanitaires :
 - Cabine Ht.2055mm hors tout dont vide au sol de 100mm ;
 - Largeur 1500mm max ;
 - Profondeur possible jusqu'à 1600mm sans raccord ;
 - Fixation murale des façades et refends par profil aluminium anodisé. PAL à définir lors de la période préparatoire ;
 - Panneaux : « Stratifié massif » épaisseur 10mm pour les façades, les cloisons, les portes et accessoires ;
 - Finition satiné lisse. Classement au feu M2 ;
 - Portes : Ferrées sur 3 paumelles hélicoïdales en aluminium permettant d'assurer l'ouverture ou la fermeture automatique ;
 - Paumelle non dégondable. ;
 - Porte en applique sur la façade. Hauteur 1970mm hors tout dont vide au sol de 150mm. Largeur de porte 910mm (passage 870mm) ;
 - Finition laquée ton bleu marine RAL 5005 ;
 - Angles et chants des portes et façades :
 - ✓ Arrondis (usinage par fraise de forme) ;
 - ✓ Liaison de l'ensemble des cabines en partie haute par profil aluminium tubulaire. Diamètre 70 épaisseur 3mm, étudié pour recevoir les panneaux sans fixation visible de l'extérieur.
- Accessoires :
 - Coloris de l'ensemble des accessoires : Gris Ral 7035 ;
 - Verrou targette aluminium avec voyant d'occupation et décondamnation extérieure ;
 - Pied vérin en nylon réglable (de 90mm à 120mm) ;
 - Embase mâle (avec insert inox) évitant toute pénétration de salissures. ;
 - Visserie de fixation inox A2.

5.02.4 Poste d'eau service (1)

Postes d'eau service (éviers) avec comme caractéristique :

- 46 x 38 cm ;
- En céramique. Avec grille porte seau ;
- Fixation sur consoles D5705AC ou sur pieds ;
- Il n'y aura pas d'eau chaude dans les éviers.

5.02.5 Urinoir (8)

Urinoirs avec comme caractéristiques :

- Urinoir de face en applique ;
- En porcelaine vitrifiée, bride ouverte ;
- Esthétique arrondi ;
- Lignes courbes sans recoin ;
- Robinet temporisé alimentation ;
- Apparente droite (réglage du débit sans démontage) ;
- Tube et douille d'alimentation ;
- Bonde à grille inox ;
- Siphon plastique à culot démontable ;
- Séparation d'urinoir 13 x 32 x Haut. 67,5 cm en céramique.